

APPEL À CANDIDATURE  
RÉSIDENCE VORTEX  
ÉTÉ 2025 - DIJON

Artist run space implanté au cœur d'une friche industrielle et culturelle en périphérie de Dijon, Les Ateliers Vortex proposent une programmation annuelle ponctuée d'expositions monographiques ou collectives, de résidences, de conversations, d'événements performatifs et d'ateliers de pratique artistique.

La résidence «Vortex», proposée chaque été depuis la création de l'association, permet à un.e artiste de déployer un projet inédit. Deux mois de recherche, d'expérimentation où l'artiste bénéficie d'une bourse de résidence, d'une enveloppe forfaitaire dédiée à la production et aux transports, d'un accès à l'ensemble des ressources matérielles de l'association et d'accompagnement des ressources humaines du lieu.

Le site a la particularité d'être un espace de production et de diffusion d'art contemporain.

Il s'organise sur deux espace :

Le rez- de-chaussée abrite les ateliers de fabrication ainsi que des commodités, et l'étage offre un plateau d'exposition de 130m<sup>2</sup>.

Les artistes ont accès aux ateliers bois, métal, sérigraphie et sont accompagné.es par l'équipe du lieu (un régisseur, un coordinateur, les cofondatrices du lieu et un.e volontaire en service civique).

Pour cette 14<sup>e</sup> édition, Les Ateliers Vortex proposent l'accueil en résidence d'un.e artiste sur une période de deux mois (juillet et août) dotée d'une bourse de 3200 euros.

La résidence est suivie d'une exposition qui présente les œuvres produites durant cette période.



Photographies lors d'un vernissage  
© Les Ateliers Vortex

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA RÉSIDENCE

### DURÉE

Résidence de onze semaines entre le 2 juillet et le 11 septembre 2025.

### MODALITÉS

L'appel à candidature est ouvert aux artistes sans limite d'âge, inscrits à l'URSSAF AUTEUR Limousin.

L'artiste est invité.e à expérimenter et poursuivre ses recherches personnelles, en résonance ou non avec le contexte du lieu de résidence.

L'artiste sélectionné.e s'engage à être présent sur place au moins huit semaines durant la résidence du 2 juillet au 11 septembre 2025. La résidence sera suivie d'une exposition présentée du vendredi 12 septembre au samedi 25 octobre 2025.

### PRODUCTION ET ACCOMPAGNEMENT

L'association prend en charge un aller-retour en amont de la résidence afin que le lauréat ou la lauréate puisse découvrir les espaces de production et d'exposition des Ateliers Vortex. L'artiste bénéficie d'une bourse de résidence, d'une enveloppe forfaitaire dédiée à la production et aux transports, d'un accès à l'ensemble des ressources matérielles de l'association.

L'artiste dispose des ateliers de fabrication (bois, métal, sérigraphie) et est accompagné.e par l'équipe du lieu, un régisseur, un coordinateur, les co-fondatrices du lieu et un.e volontaire en service civique.

### CONDITIONS FINANCIÈRES

Résidence :

- Bourse de résidence : 1200 euros
- Allocation de séjour (transport, per diem) : 500 euros
- Frais de réalisation des œuvres plafonnés à hauteur de : 1500 euros

Exposition

- Cession de droit de présentation : 800 euros

### CONVENTION

Une convention sera rédigée entre l'association Les Ateliers Vortex et l'artiste.

### TEXTE

Les Ateliers Vortex allouent la somme de 200 euros à l'écriture d'un texte de forme libre sur, ou en lien avec l'exposition, pour la rédaction duquel l'artiste choisira l'auteur.rice.

### SÉRIGRAPHIE

L'artiste est également invité.e à concevoir une sérigraphie, tirée en quarante exemplaires numérotés et signés dont dix lui reviennent, imprimée aux Ateliers Vortex par Julian Lagoutte, sérigraphe professionnel et designer graphique.

### CONVERSATION

Les Ateliers Vortex proposent à l'artiste de participer à une conversation en public autour des thématiques explorées dans son travail.

L'artiste et son invité.e sont rémunéré.es individuellement 100 euros pour leur intervention. L'association prend également en charge leurs frais de transport et d'hébergement.

## COMMUNICATION ET VERNISSAGE

L'association s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication ainsi que l'organisation du vernissage.

Les designers graphiques «Atelier Tout va bien» réalisent le carton de l'exposition.

## HÉBERGEMENT

L'association bénéficie d'une chambre au sein de ses ateliers.

## PRISE EN COMPTE DE LA VIE FAMILIALE DES RÉSIDENT·ES

L'accueil de nourrissons et d'enfants n'est malheureusement pas envisageable compte tenu des locaux inadaptés. Néanmoins, étant donné la durée de résidence, les modalités d'accueil font l'objet d'une souplesse particulière et d'une attention adaptée aux besoins du ou de la résident·e. L'appel à candidatures est ouvert aux personnes enceintes. Pour que ces résidences se passent de la façon la plus sereine possible, des contacts peuvent être prévus en amont avec des personnes-ressources sur place, en cas de besoin.

Enfin, il est possible à la·au co-parent d'être hébergé·e pendant la résidence.

## CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE 2025

Résidence de 11 semaines  
Du 5 juillet au 11 septembre 2025.

Exposition de l'artiste :  
du 12 septembre au 25 octobre 2025.  
Conversation : 25 octobre 2025.

## CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures comprendront :  
- Un portfolio et une biographie à jour  
- Une note d'intention présentant vos motivations pour cette résidence

Dossier et note d'intention sont à téléverser au format PDF intitulé :  
« NOM\_2024\_PORTFOLIO »  
et  
« NOM\_2024\_NOTEDINTENTION »  
n'excédant pas 20Mo uniquement à l'adresse :

<https://lesateliersvortex.com/appe-a-candidatureresidence/>

Date limite de dépôt des candidatures :

**26 JANVIER 2025 (inclus).**

Le jury délibérera en mars 2025.

En raison du grand nombre de dossiers de candidature reçus chaque année, il nous est malheureusement impossible d'apporter à chacun des précisions sur le motif de refus de sa candidature.

Pour plus de renseignements sur l'espace d'exposition, consultez notre site internet et nos réseaux :  
[www.lesateliersvortex.com](http://www.lesateliersvortex.com).

Les Ateliers Vortex bénéficient du soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, de la Ville de Dijon, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, du Conseil départemental de la Côte-d'Or, du FDVA, du FAVA et du Studio Mustard. Ils font partie des réseaux Seize Mille et Arts en Résidence.

# APPEL À RÉSIDENCE ARTISTIQUE ÉTÉ 2025 RÉSIDENTE VORTEX / DIJON

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ Direction régionale  
des affaires culturelles  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

Côte  
d'Or   
LE DÉPARTEMENT

**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

**STUDIO  
MUS  
TARD**  
ARCHITECTURE

 ARTS EN  
RÉSIDENTE  
- RÉSEAU  
NATIONAL

**SEIZE  
MILLE**